

9. Dans le présent guide, l'acheteur désigne la personne responsable du marché dans le cas des marchés de l'Etat et de ses établissements publics, et l'autorité compétente dans le cas des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

3.1. Liste des pièces d'un dossier et documents types correspondants

| INTITULÉ DES DOCUMENTS | RÉFÉRENCES |
|--|---|
| Règlement de la consultation. | Appels d'offres ouverts : Imprimé en cours de refonte. Pour être informé sans délai de la sortie des nouveaux imprimés, surveiller l'Internet du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Plus : Conseils de rédaction ci-après. |
| Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants. | DC 4 (disponible à l'Imprimerie nationale) Cerfa n° 30-3550 |
| Déclaration du candidat. | DC 5 F/98 (Cerfa n° 30-3551-candidats établis en France) ou DC 5 E/98 (Cerfa n° 30-3552-candidats non établis en France) (volet 1) DC 6/98 (Cerfa n° 30-3553) (volet 2) (disponibles à l'Imprimerie nationale) |
| Acte d'engagement. | Imprimé en cours de refonte. Pour être informé sans délai de la sortie des nouveaux imprimés, surveiller l'Internet du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. (Placer au dossier un modèle DC 4 et un modèle DC 4 bis pour que les candidats puissent choisir le mode de règlement du marché). |
| Annexe financière à l'acte d'engagement. | Imprimé en cours de refonte. Pour être informé sans délai de la sortie des nouveaux imprimés, surveiller l'Internet du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. |
| Cahier des clauses administratives particulières (CCAP). | Imprimé en cours de refonte. Pour être informé sans délai de la sortie des nouveaux imprimés, surveiller l'Internet du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Plus : Conseils de rédaction ci-après. |
| Cahier des clauses techniques particulières (CCTP). | Modèle ci-après. |
| Tableau récapitulatif des besoins. | |
| Document contractuel ne faisant pas partie du dossier de consultation : | |
| Cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés de fournitures courantes et de services. | Brochure n° 2014 des J.O. (disponible aux Journaux officiels) |

L'identification des documents cités est basée sur la situation à la date de l'édition du guide. L'acheteur devra veiller à utiliser les documents en vigueur à la date de la rédaction du cahier des charges.

Imprimés à utiliser pour rédiger les dossiers d'appel d'offres et de marché.

L'ensemble des documents référencés ci-dessus est édité et vendu par l'Imprimerie nationale sous les références indiquées.